

CCI-700 XYLENE SOLVENT

Section 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: CCI-700 XYLENE SOLVENT.

Synonymes: Aucun

Famille chimique: Solvant.

Fournisseur: Même que le fabricant.

Fabricant: Concreation Canada Inc.
582 Rivermede Road, Unit 8
Concord ON
L4K 2H5.

**Numéro de téléphone d'urgence
du fabricant:** Chemtrec 800-424-9300.

**Numéro de téléphone
d'information:** 905-482-3837.

Section 2: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Classement SGH

Classe(s) de dangers pour la santé: Corrosion/irritation de la peau, catégorie 2 Irritant.
Grave dommage/irritation de l'oeil, catégorie 2A Irritant.
Cancérogénicité, catégorie 2.
Toxicité pour un organe cible spécifique suite à une exposition unique, catégorie 3.
Risque d'aspiration, catégorie 1.

Classe(s) de dangers physiques: Liquide inflammable, catégorie 3.

Classe(s) de dangers pour l'environnement: Aucune classe de risque pour l'environnement.

Éléments d'étiquette SGH

Symbole:



Mot de signalement: DANGER.

Déclaration(s) de dangers: H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H320 Provoque une irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Déclaration(s) de précautions: P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes - Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel antidéflagrant électrique/de ventilation/d'éclairage et tout équipement de manipulation du matériel.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Nettoyer complètement le visage, les mains et toute peau exposée après une manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou une douche].
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles, s'il y en a, et si c'est facile de le faire. Continuer de rincer.
P405 Garder sous clef.
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/contenant selon les règlements locaux/régionaux/nationaux.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser un moyen d'extinction approprié.

Autre(s) danger(s): Brûler produit des fumées nauséabondes et toxiques.
Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Section 3: IDENTIFICATION DES DANGERS

C.A.S.	CONCENTRATION %	Ingredient Name	EINECS#
100-41-4	15	ÉTHYLBENZENE	202-849-4
1330-20-7	85	XYLENE	215-535-7

Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact cutané: Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et de savon pour 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les souliers contaminés.

Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Contact oculaire: Inonder les yeux avec de l'eau claire courante pendant 15 minutes en tenant les paupières ouvertes; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation: Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est arrêtée, une personne qualifiée devrait commencer la respiration artificielle. Voir un médecin.

Ingestion: Consulter un médecin immédiatement.

Ne pas faire vomir. Tenir la victime au chaud et au repos.

Éviter l'aspiration du liquide dans les poumons.

Si des vomissements se produisent, garder la tête sous les hanches.

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Section 5: MESURES POUR LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité: Inflammable.

Agents d'extinction: Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse.

Brouillard d'eau.

Mousse résistante à l'alcool.

Ne pas utiliser un jet d'eau solide.

Conditions d'inflammabilité: Les vapeurs peuvent se diriger vers une source d'ignition et produire un retour de flamme.

Chaleur, étincelles et flammes nues.

Procédures spéciales: Les pompiers doivent porter l'équipement de protection approprié.

Appareil respiratoire autonome requis.

Utiliser un brouillard d'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

Ce produit peut produire un risque de feu flottant.

Sensibilité aux décharges statiques: Non disponible.

Sensibilité aux chocs: Non disponible.

Vitesse de combustion: Non disponible.

Produits de combustion Oxydes de carbone (CO, CO₂).

dangereux: Composés organiques non-identifiés.

Section 6: MESURES POUR UNE FUITE ACCIDENTELLE

Fuites/Déversements: Éliminer toute source d'allumage.

Endiguer l'endroit afin d'éviter la propagation du déversement.

Évacuer tout le personnel non essentiel.

Empêcher l'écoulement dans les drains, les égouts et autres cours d'eau.

Arrêter la fuite s'il n'y a pas de risque.

Aérer les lieux.

Porter un équipement de protection individuel.

Mettre l'équipement de manutention à la terre.

Utiliser des outils anti-étincelles.

Utiliser une vaporisation d'eau pour réduire les vapeurs.

Placer dans un contenant fermé pour l'élimination.
Absorber avec de l'argile, sable sec ou une autre matière inerte.

Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manipulation: Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Éviter de respirer les vapeurs/fumées.
Utiliser une ventilation adéquate.
Porter un équipement de protection individuel approprié à la tâche.
Se laver à fond après l'utilisation.
Utiliser des outils anti-étincelles.
Utiliser les bonnes procédures de mise à la terre.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de manipulation.
Utiliser avec un équipement à l'épreuve d'explosions.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Procédures d'entreposage: Entreposer à l'écart de toute source d'allumage.
Entreposer à l'écart des matières incompatibles.
Garder les contenants hermétiquement fermés et debout lorsqu'ils ne sont pas en utilisation.
Éviter l'exposition directe aux rayons solaires.
Entreposer dans le contenant original.
Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré.
Garder sous clef.

Section 8: CONTROLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Gants/Type:



Caoutchouc de butyle.

Respiratoire/Type:



Appareil respiratoire à air filtré ou à adduction d'air homologué par NIOSH/MSHA.

Oeil/Type:



Lunettes de sécurité à écrans latéraux.



Écran facial.
Lunettes antiéclaboussures.

Chaussures/Type: Bottes imperméables.

Vêtements/Type:



Tablier imperméable.
Vêtements à l'épreuve des produits chimiques.

Autres/Type: Une douche oculaire devrait être à proximité.
Une douche d'urgence devrait être à proximité.

Exigences pour la ventilation: La ventilation générale est habituellement adéquate.
Au moins 10 changements d'air/heure recommandés.

Limite d'exposition du produit: Il n'y a pas de limite d'exposition établie pour le produit.

Ingrédients:

C.A.S.	Ingredient Name	T.L.V.	OSHA-PEL TWA	STEL	ACGIH-TLV TWA	STEL	NIOSH STEL
100-41-4	ÉTHYLBENZENE	20 PPM	100 PPM/8H	125,000 PPM/15 MINUTES	100 PPM	125,000 PPM/15 MINUTES	125 PPM
1330-20-7	XYLENE	100 PPM	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE

Section 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide.

Odeur et apparence: Odeur d'hydrocarbure.
Clair, incolore.

Seuil olfactif (ppm): 1-20

pH: Non disponible.

Point de fusion (°C): Non disponible.

Point d'ébullition initiale/Plage d'ébullition (°C): 139°C-142°C

Point de congélation (°C): -42°C.

Point d'éclair (°C), méthode: Tag Coupe fermée.
26°C-29°C

Température d'auto-inflammation (°C): 464°C-500°C

Pouvoir explosif: Les vapeurs peuvent s'enflammer de façon explosive.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager le long du sol ou peuvent être déplacées par ventilation et être allumées par une lampe témoin, une flamme, étincelles, etc., dans des endroits éloignés du lieu de manipulation du produit.
Les conteneurs vides peuvent contenir des vapeurs explosives.

Limite explosive inférieure: Non disponible.

Limite explosive supérieure: Non disponible.

Tension de vapeur (mmHg): 2.5

Densité @ 20°C: 0.86

Poids spécifique: 0.86 g/cm³.

Densité relative: Non disponible.

Densité de vapeur (air=1): 3.66

Taux d'évaporation (acétate butylique = 1): Non disponible.

Solubilité dans l'eau (%): Insoluble.

Coefficient de partage eau/huile: Non disponible.

Viscosité: Non disponible.

COV: Non disponible.

Contenu solide: Non disponible.

Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité du produit: Stable sous des conditions normales.

Conditions d'instabilité: Flammes nues, étincelles et chaleur.
Contact avec des substances incompatibles.
La lumière directe du soleil.
Aération pauvre.

Polymérisation dangereuse: Non disponible.

Substances incompatibles: Agents oxydants.
Acides.
Halogènes.
Composés halogénés.
Sels de métaux.

Produits dangereux de décomposition: Voir produits de combustion dangereux.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets d'une exposition aiguë

Voies d'exposition: Contact cutané, contact oculaire, inhalation et ingestion.

Contact oculaire: Irritation allant de modérée à grave.
Peut causer une vision trouble.
Peut causer rougeur et larmoiement.
Peut causer des picotements.
Peut causer une enflure.

Contact cutané: Peut causer un dessèchement de la peau.
Peut causer des rougeurs.
Peut causer le dessèchement et des gerçures.
Irritation modérée.

Absorption par la peau: Non disponible.

Inhalation: Peut causer une irritation respiratoire.
Peut causer des difficultés respiratoires.
Peut causer la toux.

Ingestion: Peut causer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Peut causer la somnolence.
Peut causer des étourdissements.
Peut affecter le système nerveux central.
L'aspiration dans les poumons peut causer une congestion pulmonaire chimique qui peut être mortelle.

Les effets d'exposition chronique: Peut causer des dommages au foie et aux reins.
Peut aggraver une dermatite existante.
Une surexposition prolongée ou répétée peut causer un dessèchement et le fendillement de la peau (dermite).

Capacité de sensibilisation du produit: Non disponible.

Effets cancérigènes: L'éthyle benzène est classifié comme un cancérigène possible par le CIRC (groupe 2B).

Effets sur la reproduction: Peut affecter le système reproducteur.

Effets tératogènes: Non disponible.

Effets mutagènes: Non disponible.

Produits synergiques: Non disponible.

DL50 du produit, espèces et voie d'administration: Aucune valeur DL50 établie pour le produit.

CL50 du produit, espèces et voie d'administration: Aucune valeur CL50 établie pour le produit.

Inge dients:

C.A.S.	Ingredient Name	LD/50	LC/50
100-41-4	ÉTHYLBENZENE	3500 MG/KG ORALE RAT >5000 MG/KG LAPIN DERMIQUE	4000 PPM/4H LAPIN INHALATION 55,000 MG/M3/2H INHALATION RAT 35,500 MG/M3/2H SOURIS INHALATION
1330-20-7	XYLENE	4300 MG/KG ORALE RAT 2119 MG/KG SOURIS ORAL >1700 MG/KG LAPIN DERMIQUE	5000 PPM/4 HR INHALATION RAT

Section 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Résultat pour l'environnement: Peut causer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

Toxicité de l'environnement: Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Section 13: CONSIDÉRATION POUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets: Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Section 14: INFORMATION POUR LE TRANSPORT

Classification du TMD: XYLENES EN SOLUTION
UN1307
Classe 3
GE III.

DOT: XYLENE EN SOLUTION
UN1307
Classe 3
GE III.

ICAO/IATA: XYLENE EN SOLUTION
UN1307
Classe 3
GE III.



IMDG: XYLENE EN SOLUTION
UN1307
Classe 3
GE III.



Instructions spéciales: Non disponible.

Polluant marin: Non disponible.

Section 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Statut de la LIS: La(les) substance(s) mentionnée(s) dans la section des ingrédients apparai(ssen)t sur la Liste Intérieure des Substances.

Quantité rapportable CERCLA: Xylène (1330-20-7) - 100 lbs.
Éthylbenzene (100-41-4) - 1000 lbs.

Inventaire TSCA: Apparaît.

SARA Section 313: Xylène (1330-20-7).
Éthylbenzène (100-41-4).

Sections de catégories de danger Risque pour la santé (important) immédiat: Oui.

SARA 311/312: Risque pour la santé (chronique) retardé: Oui.
Risque d'incendie: Oui.
Libération soudaine de la pression: Non.
Réactif: Non.

Proposition CA 65: Ce produit contient des produits chimiques connus à l'État de la Californie pour causer le cancer ou des anomalies congénitales ou d'autres lésions sur la reproduction.
Éthylbenzène (100-41-4).

Risque pour la santé: 2

Inflammabilité: 3

Risque physique: 0

Risque pour la santé NFPA: 2

Inflammabilité NFPA: 3

Réactivité NFPA: 0

NFPA:



Section 16: INFORMATION ADDITIONNELLE

Données préparées par: Systèmes Informatiques Conforme-Action
Une division de 2843471 Canada Inc.
1840 Transcanadienne, suite 101
Dorval, QC H9P 1H7
Tel: (514) 683-2060
Fax:(514) 683-1445
support@netmsds.com.

Date de la dernière révision FDS 2021/06/14.
du fournisseur:

Cette Fiche Signalétique a été générée par *Comforme-Plus* Service d'Application. Visitez nous www.netmsds.com.